

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas à convaincre les travailleurs de l'industrie, du syndicat, qui sont ici. Ils connaissent leur débat. Ils savent qu'il y a eu quatre industries de cette nature qui ont été fermées: trois qui ont été fermées de façon unilatérale par les libéraux; il en reste une qu'on est en train d'essayer de sauver avec le gouvernement du Québec. On fait l'inverse de ce que vous avez fait: On sauve des «jobs» au lieu de les renvoyer ailleurs.

* * *

● (1450)

LA CULTURE CANADIENNE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST DISPOSÉ À INSISTER SUR LE CONTRÔLE CANADIEN DE L'INDUSTRIE DU FILM

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications qui a dit qu'il veut consulter ses collègues provinciaux avant de se prononcer plus précisément sur les recommandations faites hier par le groupe de travail sur l'industrie cinématographique.

Ma question a trait au principe. Est-ce que le ministre accepte le principe proposé par le groupe de travail d'abolir l'intégration verticale dans cette industrie et d'insister sur le contrôle canadien de l'industrie du film?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, dans la question de l'industrie du film—et voilà pourquoi il est essentiel de travailler avec les provinces—le gouvernement fédéral a des responsabilités très marquées dans le domaine de la production, et c'est pour cela qu'à travers Téléfilm, l'Office National du Film, Radio-Canada, nous investissons sur le plan public. Le ministère des Finances a une réglementation au point de vue fiscal.

En ce qui a trait à la partie de la distribution dans le secteur du film, c'est une responsabilité largement acceptée comme étant celle des provinces. Et c'est ainsi que le gouvernement du Québec a voté une loi dans le secteur de la distribution et que d'autres provinces peuvent agir dans ce sens. Si nous voulons atteindre les objectifs que la députée souligne, il nous apparaît essentiel de définir non pas une politique nationale par le gouvernement fédéral, mais une politique canadienne à l'intérieur de laquelle les provinces et le gouvernement canadien, en collaboration et dans la poursuite des objectifs de rapatriement de nos industries culturelles... c'est dans cet esprit que nous voulons travailler. C'est pour cela que la conférence du mois de février est aussi importante.

M. le Président: A l'ordre! Question supplémentaire.

ON DEMANDE DANS QUELLE MESURE LE GOUVERNEMENT FINANCERA LES FILMS CANADIENS

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire qui a trait à une question qui n'exige pas la participation des provinces, c'est-à-dire, la proposition d'accorder un fonds de financement pour les films long métrage.

Est-ce que le ministre accordera les 60 millions de dollars proposés par le groupe de travail pour le financement des films canadiens?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, le ministère des Communications et le ministre ont reçu le rapport hier dans la journée; il a été rendu public et nous allons en prendre connaissance, l'analyser, faire rapport au gouvernement, et ce dernier fera connaître sa position.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LA VENTE D'IMMEUBLES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

[Traduction]

J'ai appris avec plaisir que par suite de deux décisions prises par le groupe de travail Nielsen, la gestion du gros des biens fonciers relèvera du Conseil du Trésor, tandis que la direction des projets de construction sera centralisée entre les mains du ministère des Travaux publics. Abstraction faite d'une gestion améliorée, la bureaucratie sera-t-elle réduite?

Une voix: Voyons!

M. Gray (Windsor-Ouest): Règlement!

M. Gauthier: Règlement!

M. Attewell: Et quelles seront les économies de fonds publics? Merci, le président.

Une voix: Votre français est pire que le mien.

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Je m'empresse, monsieur chairman...

Des voix: Bravo!

Une voix: Un anglais parfait!

M. La Salle: Je suis très heureux de pouvoir répondre à une question intelligente.

[Français]

Comme vous le savez, monsieur le Président, bien sûr, la Commission Nielsen a fait un rapport vis-à-vis de l'importance de faire disparaître toute duplication dans le domaine du grand parc immobilier qui sera sous l'autorité du Conseil du Trésor à l'intérieur duquel un bureau très identifié se manifestera pour identifier particulièrement...

Des voix: A l'ordre!